

Foire aux questions sur FORMARCH Formation intensive de perfectionnement en archivistique
--

[Précisions sur la formation et la composition du dossier de candidature pour une bourse pour ce programme de formation](#)

De nombreux candidats n'ayant pas eu l'occasion de participer à la séance d'information on-line organisée le 26/05, nous avons rassemblé dans cette foire aux questions, les questions revenues le plus fréquemment. Nous espérons que ces informations complémentaires répondront à vos interrogations et permettront de mieux comprendre la conception de ce programme et ses objectifs. Si vous souhaitez des explications complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact : mathilde.leduc@africamuseum.be / dt@epa-prema.net

IMPORTANT

Ne perdez pas de vue la date limite de soumission de votre dossier: le 14/07/21. Veuillez noter qu'à cette date est attendue la soumission de votre dossier complet (avec les pièces jointes). Un email d'intention de participation n'est pas suffisant et ne permet pas la prise en compte de votre candidature !

ATTENTION – suite aux problèmes rencontrés par certains candidats de rassembler tous les documents nécessaires et de préparer le reportage vidéo, la date limite d'introduction du dossier de candidature est reportée au 27 août 2021 – dernière limite.

Pour répondre à certaines demandes de candidats ne répondant pas au critère de la limite d'âge, nous vous informons que ces personnes peuvent néanmoins introduire leur candidature et que leur dossier sera analysé par le comité de sélection même si nous ne pouvons pas garantir actuellement que la dérogation sera possible.

Tout d'abord – en quoi consiste exactement cette formation intensive de perfectionnement en archivistique ?

L'objectif principal est de former les participants pour l'amélioration des conditions de gestion des fonds documentaires/archives par une formation méthodologique théorique et très pratique sur la gestion des archives, leur classement, leur inventaire, leur conservation et leur digitalisation. Le programme va également permettre aux participants de développer leurs connaissances sur la mise en valeur des fonds d'archives via la mise en place de projets digitaux / réseaux sociaux/ base de données/ méthode de digitalisation pour faciliter la divulgation des archives dont ils sont en charge au grand public.

Un point important est l'encadrement individuel qui est offert à chaque participant dans son projet de gestion d'archives : les entretiens avec les enseignants et les responsables du programme permettent souvent aux participants d'envisager la mise en place d'un plan concret de digitalisation de leurs archives, de divulgation des archives disponibles par des conseils personnalisés.

Des sessions antérieures, il a été constaté que la participation à la Résidence à l'École du Patrimoine Africain (EPA) au Bénin, qui assure un programme de cours donnés par des experts, offre un cadre unique permettant de vous concentrer sur les méthodologies de gestion d'archives dans une ambiance propice à la réflexion et à la mise en pratique. Cette résidence organisée par une institution d'excellence africaine, avec des experts africains offre donc une formation parfaitement adaptée car au fait des conditions de conservations actuelles d'archives dans le contexte régional. Sans compter le bénéfice du partage des expériences avec les autres participants et la création de réseaux.

De nombreux participants de sessions antérieures pourront témoigner de l'encadrement offert par l'EPA, de l'apport important de la formation à leur cursus et la gestion des archives dans leurs institutions.

Quelques exemples de cours/workshop/ateliers ?

Le programme définitif n'est pas encore disponible mais la formation abordera entre autres :

Conservation des documents d'archives : matériaux et dégradations

Principes généraux en gestion des archives et traitement archivistique : collecte, tri, classement, analyse, conditionnement, inventaire, cotation et rangement)

Intervention et traitement : dépoussiérage, nettoyage, emballage, petites réparations, etc.

Accessibilité et numérisation des archives

Gestion d'un projet digital d'archives

Plan de conservation préventive pour les services d'archives

A qui ce programme s'adresse-t-il ?

Ce programme est destiné aux professionnels des archives et aux bibliothécaires, à tous les licenciés en sciences de l'information, bibliothéconomie, archives, et/ou documentation (ou secteurs assimilés), actuellement en poste depuis au moins 3 ans comme archiviste dans une institution en RDC, Rwanda ou Burundi.

Si vous n'êtes pas dans les critères d'âge, n'hésitez pas à postuler quand même. Le comité de sélection verra dans quelle mesure l'excellence du dossier permet ou pas d'obtenir une dérogation.

Les candidatures féminines sont encouragées, donc partager l'information avec vos collègues féminines.

Comment est composé le programme de formation et comment sera-t-il organisé ?

- **Une session de formation on-line d'une durée d'une semaine,**
(date provisoire – début octobre 2021)

Le programme de cette formation en ligne sera composé :

- Lecture de documents spécifiques disponibles en ligne et visionnage de vidéos disponibles en différé en ligne sur internet
- Séminaires vidéo en-ligne à suivre à des moments précis
- Participer quotidiennement à un chat en ligne pour échanger avec vos collègues et la responsable scientifique

- Pour la fin de la session conception et mise à disposition en ligne d'un travail de mise en pratique de ce que vous avez appris durant cette session.

Conscients des problèmes de connexion ou de stabilité de connexion qui peuvent surgir, la possibilité de consulter les documents ou vidéos ou formations enregistrées en différé est prévue et vous permettra plus de flexibilité pour suivre de la formation. Le nombre de sessions on-line qui nécessitent une connexion à la formation à des moments précis sera spécifié à l'avance et limité.

- **Une Résidence à l' Ecole du Patrimoine Africain à Porto Novo au Bénin d'une durée de 6 semaines**(dates provisoires :15 Janvier 2022 au 27 Février 2022). Un séjour privilégiant l'apprentissage, la mise en pratique et les contacts. La formation est à 80% pratique pour permettre aux participants de mieux assimiler les enseignements et surtout d'aborder les réalités de terrain. Durant les ateliers pratiques, un accent est mis sur les matériaux disponibles localement.

Votre voyage, votre séjour et ses détails logistique étant entièrement assuré par l' Ecole du Patrimoine Africain, tout votre temps pourra être consacré à votre formation et aux travaux de mise en pratique.

- **Une session de suivi on-line pour la finalisation de travaux** (dates provisoires août 2022), pour vous permettre de développer votre projet en ligne digital, mettant en application pratique les méthodologies acquises lors de la résidence.
- **Un séjour de trois mois de recherches en archives au Musée royal de l'Afrique centrale** (dates provisoires octobre à décembre 2022) pour permettre aux participants sélectionnés d'effectuer un travail pratique d'inventaire d'archives présentes en Belgique, sous la direction d'un scientifique du MRAC. Pour cette dernière étape, un nombre maximum de 4 participants sera retenu suite à une sélection basée sur les résultats obtenus lors des sessions on-line et de la résidence. Toute la logistique pour votre séjour en Belgique sera prise en charge.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en acceptant la bourse en cas de sélection, vous vous engagez à suivre tous les différents modules. La participation à un seul des modules de la formation n'est pas envisageable pour l'atteinte des objectifs de la formation.

Que couvre exactement la bourse ?

La bourse couvre tous les frais relatifs à votre participation à la résidence et au séjour éventuel en Belgique. Sont donc compris : les billets d'avion aller-retour de votre ville d'origine au lieu de formation, la prise en charge des frais de visa, le logement, les déplacements nécessaires pendant la formation, une allocation journalière pour les repas et le matériel didactique nécessaire à la formation (à l'exception de l'ordinateur portable requis pour la participation).

Quels sont les éléments du dossier de candidature ?

Nous insistons encore sur la nécessité de présenter l'ensemble des éléments demandés dans un seul dossier intitulé à votre nom – Par exemple « candidature

FORMARCH – Jean Dupuis ». Le dossier doit être complet pour pouvoir être pris en considération. Si pour une raison particulière vous n’êtes pas en mesure de fournir un des éléments veuillez le signaler (mention N/A) ainsi que la raison de l’absence de cette pièce pour que votre dossier ne soit pas considéré comme incomplet.

Copie des diplômes

Si vous ne disposez pas d’une copie de votre dernier diplôme, une attestation de réussite ou un relevé de notes (sur papier en-tête de l’institution d’enseignement) est admissible

Lettre de recommandation

Nous ne demandons pas de lettre de recommandation mais de nous fournir les coordonnées de personnes de références. Celles -ci ne seront contactées que le cas échéant.

Publications

Toutes les publications, même celles comprenant plusieurs auteurs peuvent être reprises si votre nom est repris clairement dans la liste des auteurs.

Fonds d’archives consultés

Les fonds d’archives sont bien distincts des livres, articles ou bibliothèques consultées.

Inventaire des archives que vous souhaiteriez consulter au MRAC

- L’inventaire des archives conservées au MRAC est disponible ici : <https://archives.africamuseum.be>. Vous pouvez procéder facilement à une recherche par mot-clé pour trouver les archives relatives à votre sujet de recherche. Cette liste est importante puisqu’elle est la justification indispensable de la nécessité d’un séjour éventuel au MRAC.

- Exemple :

Fonds	N° d’inventaire	Titre	Relation avec votre sujet de thèse
Archives Stanley	8	Field notebook (1871)	explication : XXXX

Activités de retrocession

- Un aspect important de votre candidature : en participant au programme vous vous engagez à contribuer au partage des connaissances que vous aurez acquises et du résultat de vos recherches. Ces rétrocessions peuvent prendre de nombreuses formes mais il est important que vous puissiez les lister et fournir une estimation du nombre de personnes qui bénéficieront de ces activités de rétrocession.

- Exemple : vous organisez un séminaire au sein de votre université. Si l’on estime qu’une vingtaine de personnes participeront à votre séminaire, il peut être estimé qu’à leur tour ces personnes partageront l’information à une vingtaine de personnes. Donc vous pouvez noter, il peut être attendu que de manière indirecte près de 400 personnes pourraient être bénéficiaires de ces rétrocessions. Si vous disposez d’un site spécifique où les résultats de vos recherches sont disponibles au grand public, vous pouvez estimer un nombre de personnes qui pourraient consulter votre site.

Reportages filmés ou photographiques

- Il s'agit uniquement de présenter visuellement la situation des archives dont vous avez la charge, sur leurs lieux d'accessibilité par le public. C'est donc une courte introduction sur votre lieu de travail, sur vous-même et/ou votre institution.

Exemple : vous filmez le lieu où sont conservées les archives, en indiquant les avantages et les inconvénients, votre lieu de travail, en décrivant vos activités habituelles concernant les archives dont vous avez la charge l'espace public où chercheurs / externes peuvent venir consulter les archives, en indiquant les avantages et les inconvénients, le matériel dont vous disposez pour la préservation et le classement des archives,...

- La durée ne devra pas dépasser la minute parce qu'il sera impossible aux évaluateurs des candidatures de visionner des séquences plus longues vu le nombre de candidatures reçues et notre serveur n'est pas en mesure de recevoir des vidéos dont le fichier serait trop lourd. C'est pour cela que nous vous demandons d'indiquer les références du site où cette vidéo pourra être visionnée. Cela peut être un lien youtube comme sur un compte facebook (mais professionnel - pas votre page personnelle) ou vous postez le résultats de vos recherches, des infos sur les archives que vous traitez, des articles, des infos à l'attention de vos étudiants ou collègues.... Sur votre LinkedIn...
- Il ne s'agit absolument pas d'évaluer vos compétences de réalisateur ou metteur en scène. La qualité des images n'est pas non plus un élément pris en compte. Ce mini « reportage » peut être fait tout simplement avec votre smartphone.

Nous sommes bien conscients que dans certains cas, les archives sur lesquelles vous travaillez peuvent ne pas être accessibles au public, classées confidentielles et que pour ces raisons vous n'avez pas l'autorisation de filmer. Vous pouvez cependant alors faire une présentation plus globale, par exemple de votre salle de travail, des salles de lecture de votre institution... Il suffit de joindre alors à votre dossier une note reprenant l'existence de cette restriction pour une bonne compréhension de votre dossier.

N/B : La préparation du projet digital est un élément important de la formation et l'utilisation des réseaux sociaux est indispensable actuellement pour une bonne diffusion des recherches. La formation comprendra des cours qui vous aideront à atteindre cet objectif, comme un cours de gestion digitale.

Le portolio / projet digital public

- Le projet public digital n'a pas besoin d'être compliqué : un blog, un carnet de recherche en ligne, un fil d'actualité sur un réseau social diffusant exclusivement des informations scientifiques (et pas des opinions ou des photos personnelles) à l'attention d'un public néophyte peut convenir.
- Même si vous ne disposez pas encore d'une expérience étendue, n'hésitez pas comme mentionné plus haut à indiquer votre page facebook professionnelle, une page de l'université ou vous partagez des informations etc.

Pour rappel voici tous les éléments composant le dossier de candidature

1. le formulaire de candidature dûment complété,
2. la lettre de motivation,

3. une copie scannée d'un document d'identité (de préférence une copie du passeport),
4. la photocopie du dernier diplôme universitaire obtenu,
5. une preuve, sur papier à en-tête de l'institution, que le/la candidat(e) est actuellement en poste rémunéré comme archiviste, au sein d'une institution dupays d'origine,
6. un engagement du décideur de l'institution (sur papier à en-tête) à faciliter auprès des collègues restés au pays l'organisation de la rétrocession des connaissances acquises par le candidat dans le programme FORMARCH,
7. la réalisation d'un petit reportage filmé sur leurs lieux de travail et les archives dont ils ont la charge,
8. le portfolio de leurs réalisations antérieures en terme d'activités liées aux archives ou la diffusion publique et digitale connexes aux questions archivistiques, le portfolio des réalisations et expériences de diffusion des connaissances par projets digitaux.

Si malgré ce petit tour d'horizon des principales questions, vous souhaitez encore plus d'informations, n'hésitez pas à envoyer un email : nous vous répondrons avec plaisir.